

OFFRE D'EMPLOI

Horticulteur(trice) – saisonnier(ère)

Service des travaux publics

DESCRIPTION D'EMPLOI

Certaines personnes voient des plates-bandes... d'autres imaginent déjà les fleurs qui y pousseront. Beauharnois cherche un(e) horticulteur(trice) passionné(e) pour entretenir, créer et faire évoluer ses espaces verts afin d'offrir à la population des lieux vivants, colorés et accueillants.

Pour donner vie à ces espaces, nous cherchons la personne passionnée qui saura mettre son savoir-faire et sa créativité au service d'un environnement coloré, dynamique et rassembleur pour toute la communauté.

Ce que nous offrons :

- Salaire entre 35,84 \$ et 37,06 \$
- Poste syndiqué, col bleu- saisonnier;
- Horaire de 40 heures
(du lundi au jeudi de 7h à 16 h 30 et le vendredi de 6h30 à 12 h 30);
- Vendredi après-midi de congé à l'année;
- Programme d'aide aux employés;
- Et plus encore !

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Relevant du contremaître – espaces verts et écocentre, le ou la titulaire du poste effectue tout travail relié à l'horticulture dans le cadre de l'aménagement paysager des parcs, espaces verts et bâtiments municipaux.

Plus précisément, le ou la titulaire devra :

- Effectuer la préparation des terrains pour la plantation ou l'ensemencement;
- Voir à l'achat de végétaux;
- Réaliser la plantation, la transplantation, le désherbage et l'entretien des plates-bandes de fleurs, de vivaces, d'arbustes et d'arbres;
- Effectuer l'application de paillis et l'installation de plaques de gazon;
- Effectuer la taille d'entretien des végétaux;
- Effectuer l'installation de la protection mécanique des végétaux, l'application d'engrais, de fertilisant ou d'amendements de sol et l'utilisation de pesticides au besoin;
- Voir à l'entretien, l'arrosage, le rempotage des plantes intérieures des édifices municipaux;
- Participer à la conception de plans d'aménagements.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

Formation et expérience requise :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en horticulture;
- Détenir un minimum de deux (2) ans d'expérience dans une fonction similaire;
- Toute combinaison de formation et d'expériences pertinentes dans le domaine peut être considérée;
- Être disponible pour travailler pendant la période estivale pour une durée approximative de trente-deux (32) semaines;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide, classe 5;

Aptitudes et compétences requises :

- Démontrer une passion pour l'horticulture et l'aménagement paysager, ainsi qu'un sens créatif et esthétique dans la conception et l'entretien des aménagements floraux;
- Planifier et organiser efficacement les travaux d'entretien des espaces verts (plates-bandes, jardins), en identifiant les végétaux, leurs besoins et les méthodes appropriées;
- Travailler de façon autonome tout en collaborant efficacement avec l'équipe;

- Faire preuve de rigueur, d'un bon sens de l'observation et d'un souci constant de la qualité dans l'entretien et l'embellissement des espaces publics;
- S'adapter aux conditions de travail extérieures et aux différentes saisons;
- Utiliser de façon sécuritaire les outils et équipements horticoles;

DATE D’AFFICHAGE

Tu as jusqu'au **12 mai 2026 inclusivement** pour nous faire parvenir ton curriculum vitae accompagné d'une photocopie des diplômes requis par courriel à rh@ville.beauharnois.qc.ca.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

La Ville de Beauharnois souscrit au principe d'équité en emploi et offre des opportunités d'emploi à tous sans égard à leur sexe, origine ethnique, leur situation d'handicap ou tout autre critère de discrimination illégal.
